

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers :**

**En Exercice**    **15**

**Présents**        **12**

**Votants**         **12**

L'An Deux Mil Neuf, le VINGT NEUF octobre  
le Conseil Municipal de la Commune de **BEAUCROISSANT**,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence  
de M. Pierre FOUQUE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> septembre 2009

**Etaient présents :**

**P.FOUQUE, - P.EYRAUD - J.SIMONETTO - P.CHABOUD - M BONVALLET -  
G.CIVET - J.C.GUIGARD- F.LEGRENZI - J. NARDY - C. NICOU D P.OUGIER et  
JC PELLEGRIN.**

**Etaient excusés :**

**M. REISSIER - D.CONFORT - A.GRAVIER**

**Secrétaire de séance : M. Georges CIVET**

N° : 2008-045

**OBJET : Tarifs eau et  
assainissement 2010**

Le Maire rappelle le contexte de facturation des services eau et assainissement mise en place  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Il informe le conseil municipal que les réseaux d'eau et d'assainissement communaux nécessitent  
des nombreux travaux et aménagements et que ces derniers devront être programmés.

Une première opération d'assainissement d'un montant de plus de 500 000 € est prévue pour  
2010.

Il semble donc indispensable de procéder à une révision des tarifs pratiqués.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE à 12 voix pour, 0 voix contre et 0  
abstention :

1. de fixer les tarifs de l'eau et de l'assainissement qui seront applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2010, de  
la façon suivante :

- Taxe de service : 40.00 €/ an
- Eau au m3 : 0.90 €
- Assainissement : 0.80 €
- Raccordement au réseau assainissement : 2000.00 €

2. Dit que la présente délibération sera notifiée à :

- Monsieur le Préfet de l'Isère,
- Monsieur le Percepteur de Rives

Copie certifiée conforme,  
BEAUCROISSANT, le vendredi 31 octobre 2008  
Le Maire Pierre FOUQUE

Certifié exécutoire compte  
tenu  
de la transmission en  
préfecture le ...  
de la publication le ...  
Fait à Beaucroissant,  
le .

Le maire

